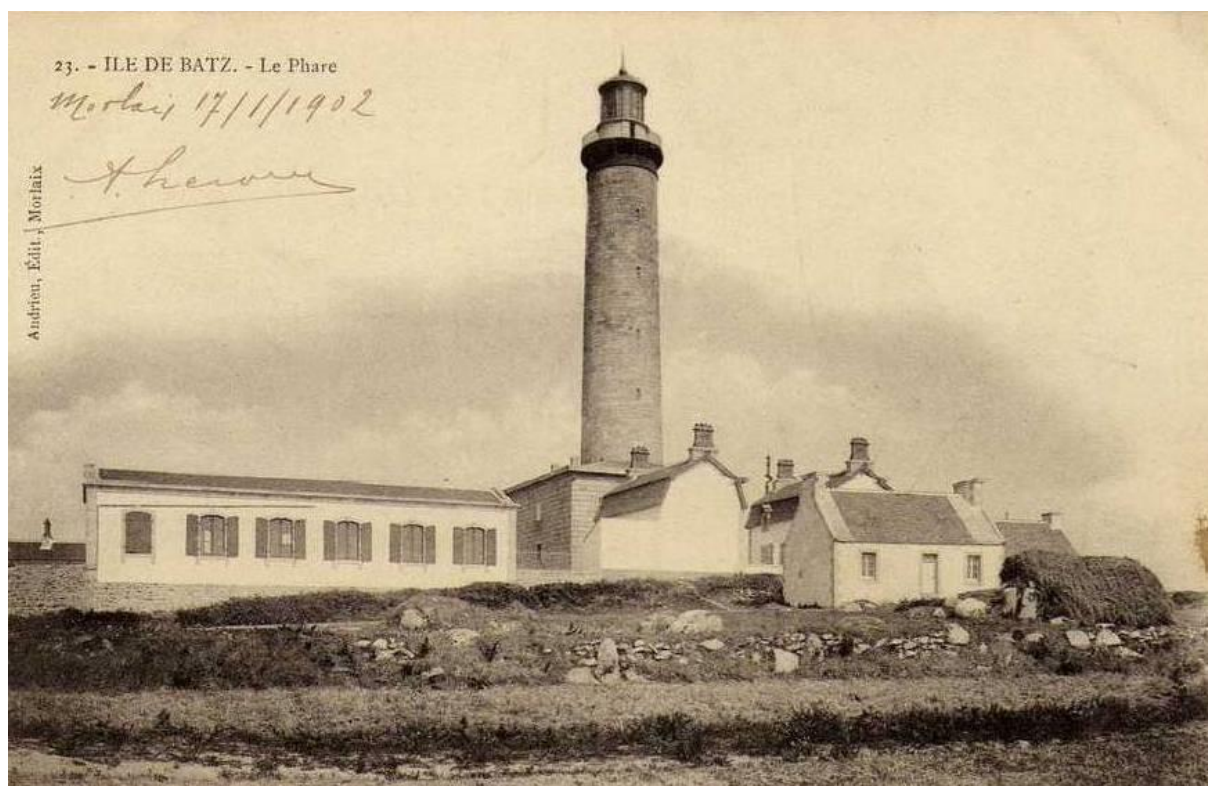




## Histoire maritime de Bretagne Nord

### 1911, l'affaire Riou, un drame au phare de l'île de Batz



Le phare de l'île de Batz, le grand bâtiment à son pied est la salle de machine prévue pour l'électrification les deux maisons symétriques avec des toits à deux pentes sont les maisons du gardien chef et du gardien

*L'Éclaireur du Finistère* Journal d'union républicaine paraissant le samedi en date du 3 février 1912 revient un drame qui s'est produit fin mars 1911 à l'île de Batz

#### **Le drame de l'île de Batz**

Une femme noyée

Le 31 mars 1911, Mme Riou, femme du gardien du phare de l'île de Batz, était trouvée noyée dans une crique, à 400 mètres environ de sa demeure.

La gendarmerie ouvrit une enquête ; M ; Le Borgne, médecin de marine, fit les constatations d'usage, remarqua sur le visage de la noyée de nombreuses contusions, mais conclut à une mort naturelle.

M. Riou, de son côté, expliqua que sa femme avait dû se lever la nuit, pendant qu'il surveillait les feux du phare, et aller retirer des filets qu'il avait tendu dans la journée : trompée par l'obscurité elle était sans doute tombée dans l'eau et s'était noyée.

Cette déclaration confirmait l'idée de mort naturelle déjà émise par le médecin.

Persuadé que Mme Riou avait été simplement victime d'un accident le maire délivra le permis d'inhumation et l'affaire parut close

Janvier 2015 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





## Histoire maritime de Bretagne Nord

### Une dénonciation anonyme

Cependant nombre d'habitants de l'île gardaient la pensée qu'un drame s'était déroulé au phare dans la nuit du 30 mars.

Ils savaient que le ménage Riou n'était pas des plus uni, que les querelles éclataient souvent entre les deux époux ; il était encore de notoriété publique que Riou entretenait une correspondance avec une jeune veuve de Douarnenez, Mme Jaddé, née Louise Legonidec, âgée de 31 ans, dont le mari – singulière coïncidence- s'était noyé à Caen vers la fin du mois de février.

Quand ils apprirent que le gardien du phare allait épouser Mme Jaddé –le mariage a eu lieu récemment- l'idée leur revint avec plus de force que la mort de la première Mme Riou n'était peut-être pas seulement le résultat d'un accident.

Une lettre inculpant Riou fut adressée à M. le Procureur de la république de Morlaix, lettre qui contenait de tels détails que M ; Picart cru devoir l'adresser à M ; Rouquier, le chef de la brigade mobile de Rennes, qui dépêcha à l'île de batz M. Glabecke, commissaire de la police de la sureté, avec mission de commencer une enquête.

En possession d'éléments qu'avait réunis M. Glabecke, le parquet, composé de MM. Picart, procureur de la république ; Le Clech, juge d'instruction ; Rolland, médecin légiste ; le Tous, commis greffier, et Picart interprète, se rendit à son tour à l'île.

Il consacra à ses recherches toute la journée de lundi et toute la journée de mardi ; quand il rentra à Morlaix, il rapportait des renseignements qui, à première vue, semblaient constituer contre Riou de graves présomptions.



Le phare vu du sud avec une petite ferme ilienne, cette photographie est prise de la dune au-dessus de Aod ar Feunteun, c'est par là qu'est passé Mme Riou avant le drame

Janvier 2015 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





## Histoire maritime de Bretagne Nord

### Une enquête serrée

Voici dans ses grandes lignes, les résultats de l'enquête menée par le parquet :

M. Riou avait d'abord prétendu que sa femme, en allant au milieu de la nuit relever des filets, avait dû se blesser en tombant du haut des rochers qui bordent la côte, et que la mer l'avait ensuite roulée jusqu'à la grève, où on a retrouvé son cadavre.

O lui fit observer que cette version paraissait invraisemblable : les rochers en question n'ayant pas plus de 60 centimètres de hauteur et leur base se trouvant tapissée d'une herbe assez épaisse pour amortir une chute, il y avait peu d'apparence que Mme Riou eût pu, même en tombant se blesser assez grièvement pour ne pouvoir se relever.

Le gardien du phare émit alors l'hypothèse que Mme Riou aurait été brusquement terrassée par un malaise, une faiblesse subite, à l'endroit même où étaient les filets, et transporté par la mer à 300 mètres de là, dans la crique où on a retrouvé son cadavre.

Nouvelle supposition discutable, car Mme Riou, de constitution saine, n'avait jamais eu jusque là aucune indisposition, aucune faiblesse ; d'autre part, il paraît établi que si elle était tombée près des filets, le flot l'aurait emportée non vers cette crique, mais au large ou vers l'île de Batz.

Il n'y a pas évidemment de conclusions rigoureuses à tirer des déclarations du gardien de phare. On peut admettre que, n'ayant pas été témoin de l'accident, il n'a aucune espèce de raison de savoir plus qu'un autre comment les choses se sont passées.

### Autres présomptions

Malheureusement, d'autre présomption se dressent contre lui, tirées les unes de l'état du cadavre de Mme Riou, les autres de son attitude pendant la nuit du 30 mars et la matinée du 31.

### Le cadavre

Lorsque le corps de Mme Riou fut ramené de la grève au phare, où on allait faire sa toilette d'enterrement, les personnes chargées de ce soin furent surprises de relever sur le visage de graves contusions ; une lèvre était tuméfiée, un œil meurtri et une blessure saignait si abondamment qu'il fallut arrêter l'épanchement du sang en bouchant la plaie avec du papier. Dans la nuit du 30 mars, la mer avait été particulièrement calme ; les vagues se suivant lentes et moles sans secousses, n'avaient pu précipiter violemment le cadavre sur les rochers .

D'où provenaient alors toutes ces contusions ?

Des coups, sans doute, songèrent les personnes chargées de la toilette funèbre de la morte.

Comme le gardien du phare passait pour un homme vindicatif, elles gardèrent pour elles leur idée.

Mais déjà la possibilité d'un crime était née dans l'esprit des habitants de l'île.

### L'attitude du gardien de phare

L'attitude du gardien n'allait pas tarder à renforcer les présomption qui lentement s'amassaient contre lui.

En constatant l'absence de sa femme, lorsqu'il descendit du phare, M. Riou témoigna quelques inquiétudes. Il réveilla son beau-père et tous deux s'en furent à la découverte.

Ils battirent toutes les grèves environnantes fouillèrent toute la côte et par un malencontreux hasard ne laissèrent inexplorée que la seule crique où gisait la morte.



## Histoire maritime de Bretagne Nord

Puis ils rentrèrent au phare, où M. Riou se mit, malgré son chagrin, à déjeuner tranquillement. C'est à cette besogne que le trouva occupé, vers 5 heures du matin, un gamin qui, se rendant sur la grève, avait vu le cadavre de Mme. Riou et venait tout bouleversé rendre compte au mari de la lugubre découverte.

« Ma femme est morte , cria Riou, dans un accès subit de désespoir, je ne veux pas lui survivre, je vais me noyer aussi » ;

« Ne faite pas ça », dit l'enfant, et cette simple parole tombée des lèvres de l'innocence, suffit pour rappeler à la raison le gardien du phare.

Non seulement il ne pensa plus à se « périr », mais moins de six semaines après la perte de sa femme, il trouva naturel que Mme Jaddé vint lui faire une visite pour le consoler

### Une lettre accusatrice

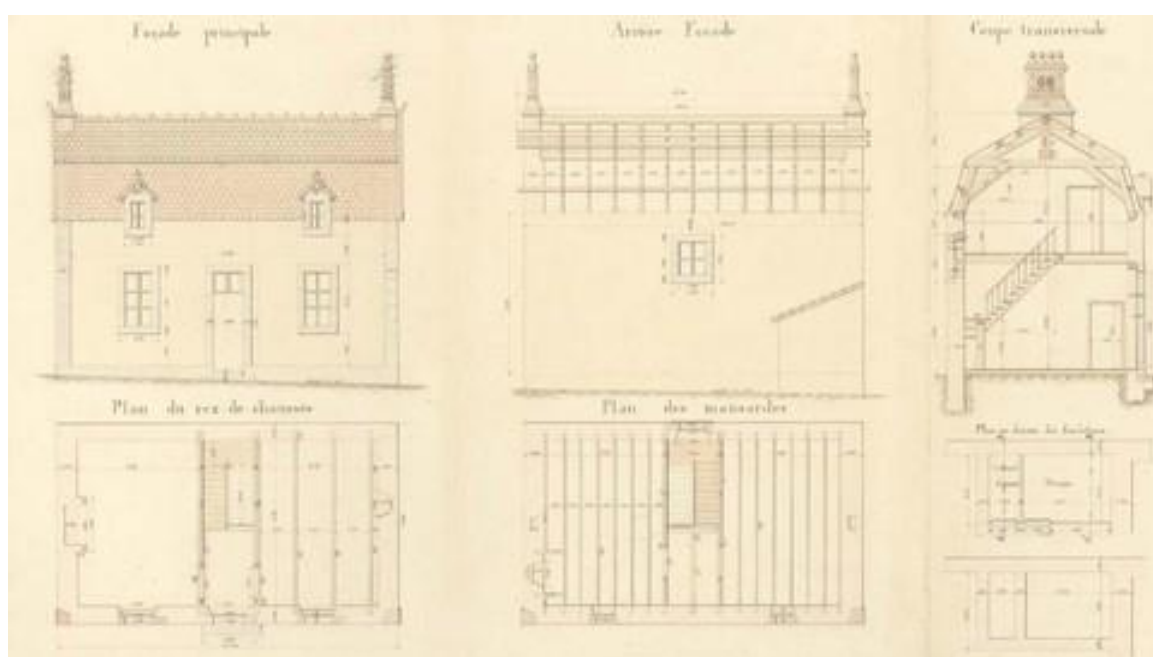
Dès lors , le bruit se répandit que M. Riou « c'était fait veuf » pour épouser Mme Jaddé.

Le gardien chef du phare déclara que, quelques-jours avant le fatal accident, il aurait surpris une lettre de Riou, dans laquelle ce dernier écrivait à son amie de Douarnenez :

« *Ma femme veut aller à Paris, elle fera le voyage, à moins qu'elle n'en fasse un, sous l'eau pour toujours* ».

C'était là, si les termes de la lettre sont authentiques, un indice grave d'une préméditation de crime.

Le mariage enfin que vient de contracter M. Riou avec Mme Jaddé exactement dans les délais prévus par la loi, laissent penser qu'une si grande hâte de reconstituer son ménage n'implique pas de la part du gardien, un bien profond regret de la perte de sa première femme.



Plan de la maison du gardien 1882 (archives départementales du Finistère)



## Histoire maritime de Bretagne Nord

### Dernières constatations

Le parquet a relevé de grave contradiction dans les dépositions de M ; Riou et de son beau-père.

Le premier a déclaré que sa femme s'est couchée le 30 amrs, vers 10 heures du soir et s'est ensuite levée pour aller tirer les filets sur la grève.

le second, au contraire, affirme que cette nuit-là, Mme Riou ne s'est pas couchée et que son lit n'était pas défait. Où était alors Mme. Riou ?

D'autre part, un falot appartenant à M. Riou aurait été trouvé, resté debout, sur la plage, à côté du corps inanimé de la défunte.

Si ce falot avait été emporté par Mme Riou, elle-même, il est singulier qu'il ait subi l'assaut de deux marées sans avoir bougé de place et sans avoir été renversé.

### Que faut-il croire

Voilà fidèlement reproduits les résultats de l'enquête. sont-ils concluants ?

L'autopsie pratiquée par M. Rolland, médecin légiste, n'a rien relevé, les chairs de la défunte étant en décomposition. on a pu simplement constater que le crâne ne portait aucune fracture des os.

Il n'y a donc de ce chef rien à retenir.

Quant aux charges rassemblées contre le gardien du phare, elles ne se composent que de suppositions et de déductions ;

Personne n'a surpris Riou en flagrant délit de mauvais traitement sur sa femme.

On ne relève contre lui aucune preuve formelle.

Il ne peut pas préciser dans quelles conditions sa femme a disparu, puisqu'elle est partie la nuit, sans le prévenir ; il est donc réduit, comme tout le monde, à des conjectures.

Les contusions relevées sur le visage de la défunte ? il reste à faire la preuve qu'elles proviennent de coups.

Son attitude ? il est possible qu'il n'aimât guère sa femme. il n'en résulte pas qu'il ait voulu s'en débarrasser.

On peut très bien ne pas aimer quelqu'un, le détester même, sans pour cela préméditer sa mort.

C'est justement, peut-être, parce que Riou n'aimait pas sa femme, qu'il n'a pas cru témoigner de regrets hypocrites et qu'il s'est empressé, lorsqu'il s'est trouvé libre de s'unir à celle qui avait toute son affection.

La lettre, elle-même, la terrible lettre, n'est pas une preuve définitive. Il faudrait avoir le texte complet, avec ce qui précède et ce qui suit la phrase incriminée, pour rendre un compte exact de la valeur des termes.

Il se pourrait fort bien qu'elle n'exprimât qu'un souhait peu cordial évidemment, mais tout de même un souhait, c'est-à-dire rien qui indique une idée de meurtre.

la trame de soupçons qui enserre, à l'heure actuelle, le gardien du phare de l'île de batz, est donc encore bien fragile.

Il suffirait qu'une maille se rompit dans le réseau des présomptions, qu'un rayon de clarté vint à luire dans toute cette obscurité pour modifier l'opinion.

Il y a là des objections qui méritent d'être discutées.



## Histoire maritime de Bretagne Nord

C'est ce qu'a bien compris le parquet qui tout en inculpant Riou d'assassinat n'a pas voulu le mettre en état d'arrestation sur des dépositions dont plus d'une pourrait être due à l'imagination populaire et a besoin d'être contrôlée ;

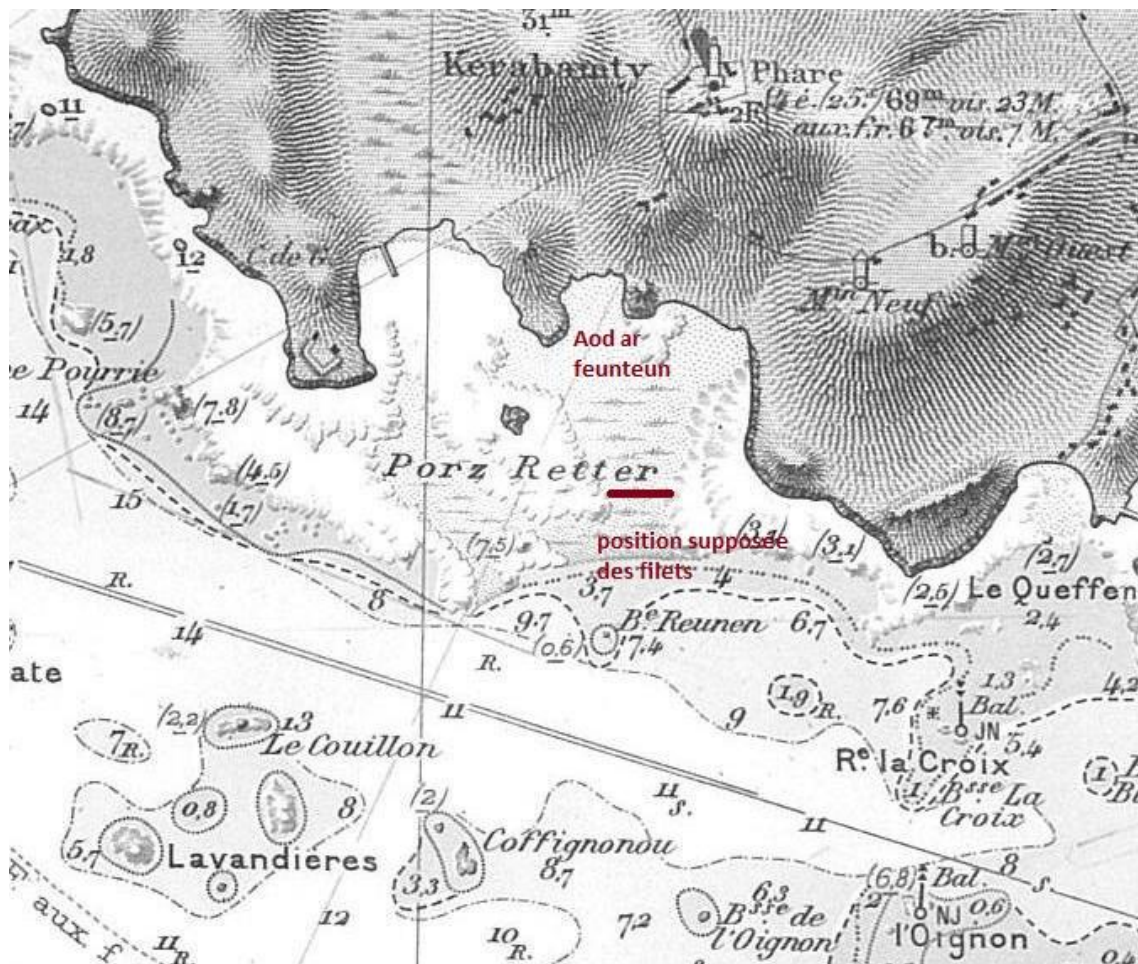
M. Glaberke, commissaire de police de la brigade mobile, qui a quitté l'île de Batz mardi en même temps que le parquet, va poursuivre l'enquête du côté de Douarnenez.

### Le passé de Riou

Louis Riou est né à Poullan près de Douarnenez. il est âgé de 45 ans. il a servi dans la marine de guerre pendant 13 ans et en est sorti comme quartier maître canonier de 1ère classe à la suite d'un léger défaut de l'ouïe. il a pris part, à bord du Vauban, à l'expédition de Chine, dont il possède la médaille commémorative. depuis onze ans, il est gardien de feu à l'île de Batz.

Riou s'était marié en première nocces à Marianne Mocaër, née à Cast, près de Quéménéven, le 7 mai 1866, trois enfants sont né de cette union.

le gardien attribue la lettre de dénonciation adressée au parquet à une vengeance. »



Mme Riou n'avait pas un long chemin a parcourir pour aller relever les filets callés en bas de la grève de Aod ar feunteun



## Histoire maritime de Bretagne Nord

Un article paru au même moment dans la dépêche de Brest est nettement plus modéré dans son jugement Le reporter de la dépêche a interviewé le gardien Riou et a eu les renseignements suivant

*« le 30 mars dernier, en quittant mon service à minuit, j'ai constaté, en rentrant chez moi, qu'elle n'était pas couchée. je me suis informé de la cause de son absence près de mon père, qui n'a pu me renseigner. apres l'avoir vainement cherché dans la cour ; puis m'être assuré que le fanal qui nous servait lorsque nous avions à relever nos filets n'était plus à sa place, j'ai pensé qu'elle l'avait pris pour aller retirer ceux que j'avais tendus. mon père et moi nous sommes dirigés vers « Aod ar Feunteun » en l'appelant et avons même réveillé un voisin M ; Moncus, qui nous a déclaré ne l'avoir pas vue. Supposant qu'elle avait pu retourner au phare par une autre route, et ne voulant pas laisser les enfants plus longtemps seuls, nous sommes rentrés. ma femme n'était toujours pas là. Pressentant un accident nous avons passé, mon père et moi, le reste de la nuit à pleurer. vers quatre heures et demie du matin, en compagnie de Moncus, je me suis livré à de nouvelles recherches, mais sans obtenir de résultat. c'est peu après mon retour à la maison vers 6h30, que Moncus m'a appelé pour m'informer qu'il venait de retirer de l'eau le cadavre de ma femme. L'enquête a permis d'établir que la mort était accidentelle »*

Par ailleurs le SHOM nous indique que la marée était basse à 0h46 le 31 mars 1911 avec un coefficient de 104 pour la pleine mer du matin suivant

Aucune preuves ne pouvant être retenu contre le gardien Riou, et la suspicion de meurtre n'étant pas flagrante ,un non lieu est prononcé. L'histoire ne dit pas si il est resté par la suite gardien au phare de l'île de Batz.

Si un de mes lecteurs a d'autre élément sur l'affaire Riou je serai curieux de les lire et heureux de les publier.



Le phare vu de l'Est

Janvier 2015 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)

